Conseil municipal

PROJET DE MOTION

PM/359

10.11.2020

SPORTS ET LOISIRS : POUR UNE VÉRITABLE MIXITÉ DES GENRES

Vu l'exposé des motifs

Sur proposition du groupe des Vert(e)s et du groupe PLR

LE CONSEIL MUNICIPAL

demande

AU CONSEIL ADMINISTRATIF

- 1. De réaliser un compte-rendu qui comprenne :
 - La liste des infrastructures sportives, des activités, associations et clubs sportifs à destination des jeunes, subventionnés directement ou indirectement par la commune.
 - La répartition des genres dans ces différentes activités, clubs, associations et infrastructures. Ce rapport sur la répartition des genres doit également s'appliquer à l'ensemble des activités et loisirs organisés par le Service jeunesse et action communautaire.
- 2. De présenter un plan d'action s'inspirant de la campagne menée par la Ville de Genève «Objectif zéro sexisme dans mon sport», en vue de favoriser une mixité des genres dans les différentes activités sportives et loisirs.
- 3. Selon les conclusions du compte-rendu, le plan devra proposer diverses mesures pour garantir une meilleure mixité des genres, telles que :
 - Un soutien financier en vue de diversifier les infrastructures de loisirs actuellement proposées sur la commune et dans les préaux des écoles et de soutenir les associations sportives s'engageant pour des projets favorables à la mixité de genres 1).
 - L'organisation de campagnes de sensibilisation, de manifestations ou d'actions permettant d'accroitre la visibilité des sports pratiqués en majorité par des filles. Dans les activités sportives et loisirs dans lesquels le compte-rendu aura démontré une sousreprésentation de filles, la mise en place d'une campagne à destination des enfants, jeunes, parents, écoles, associations et clubs encourageant la pratique de ces activités et sport par les filles, et inversement dans les sports et loisirs souffrant d'une sousreprésentation des garçons.
 - La récolte régulière de statistiques, à raison d'une fois tous les deux ans, afin de suivre l'évolution de la mixité dans les sports et loisirs et de cibler aux mieux les activités méritant des attentions et actions approfondies.

¹¹ Filles : toutes les personnes qui se reconnaissent dans le genre féminin Garçons: toutes les personnes qui se reconnaissent dans le genre masculin

Exposé des motifs

Le sport et les loisirs en général contribuent à l'épanouissement et au bien-être des enfants et des adolescents. Leur pratique permet notamment de développer des liens sociaux et d'apprendre le vivre-ensemble, des valeurs chères à notre commune. Élément central de la cohésion sociale, les loisirs reflètent toutefois aussi les inégalités et les discriminations qui touchent notre société.

Les stéréotypes contribuent à conditionner le type d'activités sportives et de loisirs pratiqués par les filles et les garçons. Certaines activités sportives sont pratiquées en grande majorité par les garçons, d'autres par les filles alors que seules quelques-unes sont mixtes.

Diverses études effectuées en Suisse ou en Europe aboutissent au même constat : dès l'enfance, les infrastructures et les moyens publics sont consacrés en priorité aux activités pratiquées en majorité par les garçons.

Genève ne fait pas exception : une étude effectuée par la Ville de Genève démontre que 70% des subventions sportives profitent aux hommes. L'offre de loisirs subventionnée s'adresse donc davantage aux loisirs plébiscités par les garçons que par les filles.

De plus, les filles adolescentes fréquentent peu les équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes.

Enfin, la pratique sportive libre est pensée essentiellement pour les sports pratiqués en majorité par des garçons (appareils de musculation, skate-parks, terrains de football par exemple). De nombreux équipements sont mixtes (piscines, terrain d'athlétisme entre autres). Quelques-uns sont presque exclusivement occupés par des femmes (salles de danse et de gymnastique). Toutefois, la majorité des équipements est consacrée aux sports qui rencontrent un fort succès auprès des garçons, que ce soit dans des équipements mis à disposition des associations et clubs (salles et stades) ou dans les équipements sportifs d'accès libre (skate-parks, city stades). Ces derniers, en principe destinés à tout le monde, sont dans la pratique occupés en majeure partie par des garçons. Ce déséquilibre aboutit à la constitution d'espaces de loisirs occupés et appropriés en majorité par des hommes, contribuant donc à l'exclusion ou la mise à l'écart des femmes dans l'espace public.

Pour parvenir à une réelle mixité dans les activités sportives et de loisirs, il ne suffit donc pas simplement de permettre aux filles et aux garçons de s'inscrire à tous les sports. Il faut prendre des mesures concrètes, sensibiliser les professionnels, les parents, mais aussi les jeunes et offrir des espaces et des infrastructures qui permettent une réelle mixité, ayant des bénéfices à long terme sur la représentation des genres et l'égalité dans la société.

Pour le groupe des Vert(e)s Cora Beausoleil Pour le groupe PLR Jean-Pierre Pasquier

Onex, le 23 octobre 2020 JPP/dm